

Nantes, le 28 mars 2024

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Recours à l'intelligence artificielle - Nantes Métropole se dote d'un cadre de confiance et lance « Nantes Débat de l'IA »

Si les bénéfices attendus par le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA) peuvent être réels et nombreux, les questions suscitées le sont tout autant. En cohérence avec son positionnement historique en faveur d'un numérique responsable, Nantes Métropole annonce aujourd'hui la création d'un cadre de confiance pour le recours à l'intelligence artificielle dans ses politiques publiques. Ce cadre de confiance définit une liste précise de critères d'évaluation portant sur les impacts écologiques, sociaux et éthiques du recours à l'intelligence artificielle. Afin de contribuer au débat sur cet enjeu public, Nantes Métropole lance également la démarche « *Nantes Débat de l'IA* » en y associant l'ensemble des habitants et acteurs volontaires du territoire.

« L'intelligence artificielle est un sujet profondément politique et citoyen et renvoie au modèle de société dans lequel nous souhaitons vivre. Les impacts écologiques, démocratiques, sur l'emploi ou encore sur l'utilisation des données doivent être appréhendés à leur juste niveau et nécessitent un débat citoyen et un fort volontarisme en matière de formation. A Nantes, fidèles à nos valeurs et à l'ambition que nous portons pour un numérique responsable, nous faisons le choix de ne pas opposer régulation et innovation et proposons aujourd'hui un cadre de confiance en matière de recours à l'intelligence artificielle. »

Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole et Maire de Nantes

« Depuis plus de 10 ans, nous portons à Nantes une vision d'un numérique socialement, écologiquement et éthiquement responsable. Dès 2019, avec la charte métropolitaine de la donnée, nous avons posé des principes forts sur l'Intelligence Artificielle que nous réaffirmons aujourd'hui : l'humain doit être protégé et rester au contrôle de toute prise de décision. En 2024, la question n'est pas d'être pour ou contre l'IA qui, invisible et sans visage, irrigue déjà notre quotidien. L'enjeu est de poser un cadre de confiance adossé à des indicateurs pour évaluer, en amont, les impacts réels du déploiement d'un système impliquant de l'IA. »

Francky Trichet, vice-président de Nantes Métropole et conseiller municipal de Nantes délégué au numérique

« L'intelligence artificielle, maintenant largement démocratisée, peut être vue comme une solution de facilité sans que soient posés les enjeux éthiques, démocratiques ou encore économiques. La boussole nantaise nous propose un cadre de réflexion permettant d'interroger la réelle plus-value du recours à l'IA. Réguler, c'est créer un cadre pour une innovation responsable. »

Louise Vialard, conseillère municipale de Nantes déléguée au numérique responsable

Une doctrine pour réguler le recours à l'IA

Pionnière des enjeux éthiques avec sa **charte métropolitaine de la donnée**, Nantes Métropole avait adopté dès 2019 un principe fort sur l'IA :

« Dans l'avenir, il est possible que des outils d'intelligence artificielle accompagnent les acteurs publics dans leurs missions. Dans ce cadre, la collectivité anticipe et fixe des principes éthiques et protecteurs. Elle régule les expérimentations en imposant le respect de règles rigoureuses et responsables partagées avec les acteurs nantais du collectif NaonedIA en faveur d'une intelligence artificielle responsable. La collectivité s'interdit et interdit aux acteurs publics et privés agissant pour son compte, toute utilisation de l'intelligence artificielle pour des décisions individuelles concernant les usagers des services publics. »

Par ailleurs, Nantes Métropole a structuré une **politique publique en matière de numérique responsable** qui se décline dans un programme de travail ambitieux mis en œuvre depuis 2022.

Dans ce contexte, l'émergence de l'intelligence artificielle est l'objet de toutes les réflexions au sein de la collectivité. Nantes Métropole a conduit un **travail conjoint des élus et des services pour proposer une doctrine qui définisse un cadre de confiance du recours à l'IA** :

Dans le cadre de sa politique publique Numérique Responsable et dans le cadre d'un dialogue permanent avec les citoyens, Nantes Métropole pose une doctrine en matière d'Intelligence Artificielle sur le périmètre de ses compétences et pour les acteurs agissant pour son compte :

L'utilisation de l'Intelligence Artificielle ne peut se faire que dans un cadre restreint et de confiance, si elle présente un intérêt réel et en cohérence avec les **sept critères de la boussole** :

- Absence d'identification biométrique et absence de collecte de données sensibles qui pourraient caractériser un ou des individus susceptibles de générer des biais discriminatoires (notamment caractérisation physique, comportementale, vestimentaire,...)
- Conformité au cadre juridique (absence de risque juridique) et à la politique de cybersécurité
- Contribution à l'amélioration du service public
- Contribution à l'amélioration des conditions de travail des agents publics
- Respect des engagements en matière de sobriété énergétique
- Exigence de transparence et redevabilité
- Évaluation du bénéfice par rapport à une solution alternative sans Intelligence Artificielle

La collectivité développe uniquement des usages qui s'appuient sur des bases juridiques existantes, et qui incluent une intervention humaine en cas de prise de décision individuelle, comme précisé dans la Charte Métropolitaine de la Donnée (2019).

Tester la boussole pour réguler et observer les usages de l'intelligence artificielle dans le service public

Comme les autres secteurs d'activité, le service public est percuté par les évolutions liées à l'intelligence artificielle. **Pendant toute l'année 2024, Nantes Métropole va éprouver les sept critères de recours à l'IA.** Cœur de la doctrine, ces critères structurent une boussole qui associe à chaque point des indicateurs dédiés, des référentiels, afin d'orienter les agents dans l'instruction du recours à l'IA.

Il s'agira, avec les projets retenus, d'**affiner le contenu de ces critères par la pratique, de suivre le fonctionnement des projets et d'en mesurer les impacts** en termes d'efficacité pour le service public ou d'impact environnemental.

La collectivité aura également un **suivi spécifique des effets des outils intégrant de l'intelligence artificielle sur les conditions de travail des agents du service public.** Ce suivi sera mené avec les agents concernés ainsi que par les spécialistes de la qualité de vie au travail et les organisations syndicales.

Pour **faire de la boussole un outil opérationnel en interne**, Nantes Métropole prévoit ainsi au cours de l'année 2024 :

- De tester concrètement les critères sur des **cas d'usage** avec les agents concernés.
- Un plan de formation interne, qui inclut des **actions de sensibilisation à destination des élus et des agents**.
- D'**associer étroitement les organisations syndicales dans un collectif incluant des spécialistes de la qualité de vie et des conditions de travail**. Une étude s'étalant sur plusieurs années mesurera l'impact de l'IA sur les conditions de travail des agents et veillera à ce que celle-ci soit une opportunité en termes de santé et de qualité de vie au travail.

Nantes Débat de l'IA : un recueil des pratiques et des questions sur le territoire pour avancer collectivement vers une IA de confiance

Entre mars et septembre 2024, **Nantes Débat de l'IA** proposera l'organisation d'événements à destination des professionnels et du grand public qui questionneront les enjeux de l'IA sous des angles et des formats variés.



Nantes débat de l'IA

Ces événements auront différentes formes et vocation à mobiliser tant les acteurs du territoire, notamment économiques et académiques, que le grand public. L'intelligence artificielle sera également un sujet abordé dans la feuille de route métropolitaine de la culture scientifique, technique et industrielle.

Une restitution sera organisée en septembre dans le cadre de la Nantes Digital Week afin de témoigner de la maturité et des questionnements du territoire vis-à-vis de l'IA.

Vous souhaitez **contribuer à Nantes Débat de l'IA** ?
Adressez un message à NDIA@nantesmetropole.fr

Une contribution originale au commun des travaux des collectivités autour de l'IA de confiance

De nombreuses collectivités s'interrogent sur les impacts de l'IA et s'organisent pour partager leurs recherches et expérimentations, à l'instar du réseau des Interconnectés / France Urbaine (plan d'actions « Intelligences Associées » déployé depuis juillet 2023). **Nantes Débat de l'IA est la contribution nantaise à cette intelligence collective.**

En fin d'année 2024, outre une version de sa propre **boussole de l'IA enrichie et actualisée**, Nantes sera en mesure de contribuer à la problématique de l'IA de confiance. Cette démarche aboutira à la révision, dans les mois suivants, de la charte métropolitaine de la donnée, devenant la « **charte métropolitaine de la donnée et de l'IA** ».

Les acteurs témoignent de leur engagement

« Comme l'industrie manufacturière consomme encore de l'énergie fossile sans se soucier des conséquences pour l'environnement, l'industrie du numérique consomme aujourd'hui des données personnelles sans se soucier des conséquences sur la vie privée. La sobriété numérique doit prendre en compte plusieurs volets. L'approche nantaise de l'IA va dans ce sens en posant un cadre de régulation basé sur une boussole multicritère. »

Prof. Pierre-Antoine Gourraud, professeur des Universités, praticien Hospitalier

« L'intelligence artificielle est un enjeu majeur et une source d'innovation pour de nombreuses startups de notre dynamique écosystème. La doctrine, et en particulier ses indicateurs, proposent un cadre pertinent d'analyse afin de soutenir une innovation responsable, en cohérence avec la singularité du territoire. »

Anais Vivion, présidente de la French Tech Nantes

« Il sera nécessaire de s'interroger sur l'impact discriminant du développement de l'IA avant d'en épouser un usage régulier. Veillons collectivement à ce qu'il n'induisse pas une obsolescence accélérée des outils, tâches et postes de travail, ce qui pourrait toucher une frange de la population ayant déjà des difficultés économiques et sociales. »

Ronan Marjolet, président de l'association PiNG

« Dès 2018, le collectif NaonedIA a infusé une dynamique forte autour de l'IA territoriale. Plus que jamais, nous devons nous mobiliser de concert, acteurs publics et privés, pour continuer à promouvoir nos engagements en matière éthique et revendiquer la singularité du territoire nantais sur une IA responsable. »

Clément Guillon, vice-président de NaonedIA

« Montréal et Nantes s'inspirent mutuellement depuis 2018 et partagent des valeurs communes en matière d'éthique de la donnée et de confiance. Avec cette doctrine politique de l'IA, Nantes continue d'avoir un temps d'avance sur ces enjeux de numérique éthique. L'observation croisée de nos contextes respectifs de promotion de l'IA de confiance va continuer à nous enrichir réciproquement. »

Mehdi Benboubakeur, directeur général du Printemps numérique de Montréal